

## SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de novembre à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Vésières se sont réunis dans la salle de la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents :** DURAND Jacky, Maire ; FRADIN Guy, 1<sup>er</sup> adjoint ; LEBIHEN Gwenaël, 2<sup>ème</sup> adjoint ; COUTABLE Bruno ; BAILLARGEAU Muriel ; GUITEL Régis ; AUDREN Bernard ; PERDRIAULT Lucie.

**Étaient absents :** BANCHEREAU Sylviane ; CHAUVET Etienne ; FRADIN Antoine (pouvoir donné à FRADIN Guy).

**Date de la convocation : lundi 18 novembre 2024**

Monsieur DURAND Jacky, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité comme secrétaire de séance : FRADIN Guy.

### **OBJET : Subvention APE**

L'APE de Bourmand demande une subvention de 150 euros pour l'installation de structures gonflables pour la fête de l'école.

*Le conseil municipal à l'unanimité accorde une subvention de 150 euros.*

### **OBJET : Jeux extérieurs pour enfants en bas âge**

Madame PERDRIAULT Lucie propose aux conseillers municipaux l'installation d'une aire de jeux pour les enfants en bas âge sur la commune. Elle a sollicité un devis auprès de Proludic d'un montant de 12 292.10€ TTC. A cela devra s'ajouter un panneau d'information obligatoire et le barriérage de chantier HERAS hauteur 2 mètres menottées qui ne sont pas compris. De plus, un contrôle de conformité non obligatoire mais conseillé par un laboratoire indépendant (environ 618€ HT) doit aussi être envisagé ainsi qu'un forfait d'inspection réglementaire périodique des aires collectives de jeux et de leurs équipements et une assurance seront à solliciter pour estimation.

*Le conseil municipal accepte l'installation d'une aire de jeux sur la commune. Afin de prévoir les sommes nécessaires au budget 2025, des devis pour l'ensemble des contrôles de sécurité seront nécessaires.*

### **OBJET : Vœux de la municipalité 2025**

Les vœux de la municipalité se dérouleront le vendredi 24 janvier 2025 à 20h00 à la salle des fêtes.